



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2017

Présidence : M. Wladimir Mange

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 28 mars 2017 no 2/17 « Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2016 »

ouï le rapport de la Commission de gestion

ouï le rapport de la Commission des finances

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter

- a) les comptes 2016 de la Commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 30'661'786.59 aux recettes ; Fr. 31'363'204.06 aux dépenses et bouclant ainsi pour un excédent de charges de Fr. 701'417.47.
- b) le bilan de la Commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 45'347'380.13, avec un capital après report de l'exercice courant de Fr. 5'982'169.56.

2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2016 et lui en donner décharge.

3. de donner décharge de leur mandat à la Commission de Gestion et à la Commission des Finances.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Wladimir Mange Jacqueline Creteigny